



PROCES-VERBAL

Commission Régionale de Féminisation

Réunion du : Jeudi 03 Octobre 2019

Présidence : Mme PERI Jeanne

Présent(s) : Mme BALDINI Frédérique

Absent(s) :

Excusé(s) : Mme GRAVINI Laurence – MM BARILI Didier - SCHIAPPA Paul - BATTISTI André

Assiste(nt) :

1- COUPE DE FRANCE :

La finale régionale **SCB / EFB** se déroulera le **dimanche 13 Octobre** 2019 à Furiani.

Il est rappelé que la rencontre se joue à 11 et que sont autorisés 6 mutés (statut de l'arbitrage)

Le temps est de **2 x 45 mn.**

Toutes les joueuses inscrites sur la feuille de match doivent être **impérativement licenciées.**

REGLEMENT FEDERAL : Organisation des rencontres

1. Les matchs de la Coupe de France Féminine peuvent être précédés d'un match officiel décidé par la FFF ou la ligue régionale. Le délégué ou, à son défaut, l'arbitre du match, a, en cas d'intempéries, toute liberté d'interdire ces rencontres préliminaires.
2. Si, à la fin du temps réglementaire, la partie se termine sur un score égal, les équipes se départagent par l'épreuve des coups de pied au but. En cas de force majeure, l'épreuve des tirs au but peut être commencée (ou continuée) sur un terrain annexe de celui où s'est déroulé le match auquel elle se rapporte, même sur une aire d'entraînement située à proximité pourvue de but avec filet et surface tracée. L'arbitre est seul juge pour estimer que cette épreuve spéciale conserve dans ces conditions exceptionnelles, tout son caractère de régularité. Un match commencé sur un terrain d'honneur, en lever de rideau d'un match officiel, et interrompu par décision de l'arbitre du match principal peut être exceptionnellement continué sur un terrain annexe classé dans la catégorie prévue par l'épreuve.
3. Le club qui reçoit est l'organisateur de la rencontre et prend la charge de toutes les obligations qui en découlent. Il doit prévoir un terrain de repli, en cas d'impraticabilité du terrain prévu.

2- COUPE DE CORSE :

Le tirage est effectué par M. DOMINICI Jean (membre de la CRD) :

EFB / SCB

Le tour préliminaire de la Coupe de Corse se déroulera le **10 novembre 2019.**

REGLEMENT COUPE DE CORSE

La Coupe de Corse se joue à **8**. Le nombre de mutés est de **4**. Elle se joue en **2 x 45 mn.**

La compétition est disputée par tirage au sort intégral sur le terrain du 1^{er} nommé y compris pour le dernier tour, excepté si :

- Le club ayant joué un match sur son terrain jouera le match suivant sur le terrain adverse,

- Au cas où une rencontre opposerait deux clubs ayant reçu au tour précédent, cette dernière se jouera sur le terrain du club premier nommé,
- Tout club exempt au tour précédent, sera considéré comme ayant reçu,
- La **FINALE** se jouera sur terrain neutre.
- Les joueurs (ses) remplacés(ées) peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et, à ce titre, revenir sur le terrain (Article 18),
- **En Féminines (séniors) auront lieu des prolongations de 2 x 10mn. Si tirs au but, toutes les filles sur le terrain y participent. Ne sont pas concernées les remplaçantes.**

3- CHALLENGE DE LA LIGUE

Le tirage est effectué par M. MARQUET Lionel (membre de la CRD) :

GALLIA / GFCA à Lucciana

LURI / BONIFACIO à Luri

SCB / ACA à Furiani

Le tour préliminaire de la Coupe de Corse se déroulera le **1er Décembre 2019**.

Le règlement du Challenge de la Ligue est le même que celui de la Coupe de Corse.